



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction interdépartementale des Routes
Massif Central**

Dossier d'Exploitation Sous Chantier

A750 / N109 - Saint Georges d'Orques et Juvignac

Opération des 3 Dames

Travaux de réfection de chaussées du PR 11+100 au PR 10+150 et du PR 8+665 au PR 8+565

Version 2023-5

Proposé par	Vérfié par	Approuvé par
Karine VALESCANT Date : 9/10/2023	Audrey MARTY Date : 17/10/2023	Jean-Marc BAMBUCK-PISTOL Date : 17/10/2023

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
2023-1	05/10/23	- Version projet
2023-2	05/10/2023	- Modification linéaire de chaussée en réfection
2023-3	06/10/2023	- Modification linéaire de chaussée en réfection
2023-4	09/10/2023	- Mise à jour données de trafic - Mise à jour déviations
2023-5	17/10/2023	- Relecture

Affaire suivie par

District Sud : Karine VALESCANT,
<i>Tél. : 06 60 79 56 12</i>
<i>Courriel : karine.valescant@developpement-durable.gouv.fr</i>

Rédacteur

District Sud : Karine VALESCANT, cheffe du CEI de Montarnaud

Relecteurs

District Sud

- Chef du bureau FRBC : Audrey MARTY
- Chef du pôle Exploitation : Jean-Michel BAMBUCK-PISTOL

Table des matières

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES TRAVAUX.....	4
PRÉAMBULE.....	4
OBJET DU DOSSIER.....	4
SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	4
CALENDRIER GÉNÉRAL.....	5
DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	5
PRÉSENTATION DES TRAVAUX.....	5
CONSTRAINTES D'EXPLOITATION - MINIMISER LA GÊNE À L'USAGER ;.....	5
ANALYSE TRAFIC.....	5
CHOIX DE LA PÉRIODE.....	5
ANALYSE DE TRAFIC.....	6
EXPLOITATION SOUS CHANTIER.....	9
PRÉSENTATION DU MODE D'EXPLOITATION RETENU SUR A750 ET N109.....	9
DÉVIATIONS.....	10
ACCÈS ET INSTALLATION DE CHANTIER.....	10
RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE.....	10
ITINÉRAIRES DE DÉVIATIONS.....	11
SÉCURITÉ AU DROIT DU CHANTIER.....	12
SYSTÈME D'ALERTE.....	12
MOYENS D'INTERVENTION.....	12
MAINTENANCES ET PATROUILLES.....	12
RECOURS AUX FORCES DE L'ORDRE.....	12
CIRCULATION DES SECOURS.....	12
DÉGRADATIONS DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES.....	12
CONTACT EN CAS D'URGENCE.....	13
COMMUNICATION / INFORMATION / CONCERTATION.....	13
ACTIONS ENVISAGÉES AU TITRE DE LA COMMUNICATION.....	13
ACTIONS MENÉES AU TITRE DE L'INFORMATION.....	13

CALENDRIER GÉNÉRAL

Du lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre 2023.

Les dates de travaux sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées, en fonction des intempéries et des éventuels aléas de chantier.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

PRÉSENTATION DES TRAVAUX

L'opération intitulée « les 3 Dames » se situe dans le département de l'Hérault sur l'A750 et la N109 du PR11+100 au PR 10+150 dans le sens 2 (Millau – Montpellier), sur les communes de Saint-Georges d'Orques et de Juvignac.

Les travaux projetés consistent :

- au renouvellement de la couche de roulement par un BBMA de 4 cm, du PR 11+100 au PR10+150, (environ 880 m) sur les 2 voies de circulations et sur l'amorce de la bretelle 4 (en entrée) de l'échangeur n°7 ;
- à un renforcement de la voie de droite (3,5 m) par 6 cm de BBSG sur 400 à 500 m et éventuellement élargie en voie de gauche sur 1 à 2 zones de 100 m chacune ;
- à la réalisation d'une purge de 100 m avec poutre de rive du PR 8+665 au PR 8+565 ;
- à la réalisation des pontages et de la signalisation horizontale avant remise en circulation.

Les travaux sont prévus durant la 1ère semaine des vacances scolaires de Toussaint, du 24 au 26 octobre 2023 sur une durée de 3 jours.

CONTRAINTES D'EXPLOITATION - MINIMISER LA GÊNE À L'USAGER ;

- assurer la sécurité des usagers et du personnel de chantier ;
- La géographie de la zone concernée le basculement de la circulation sera réalisée en dehors des pics de trafics pendulaires soit le lundi 23 et le vendredi 27 octobre après 10h

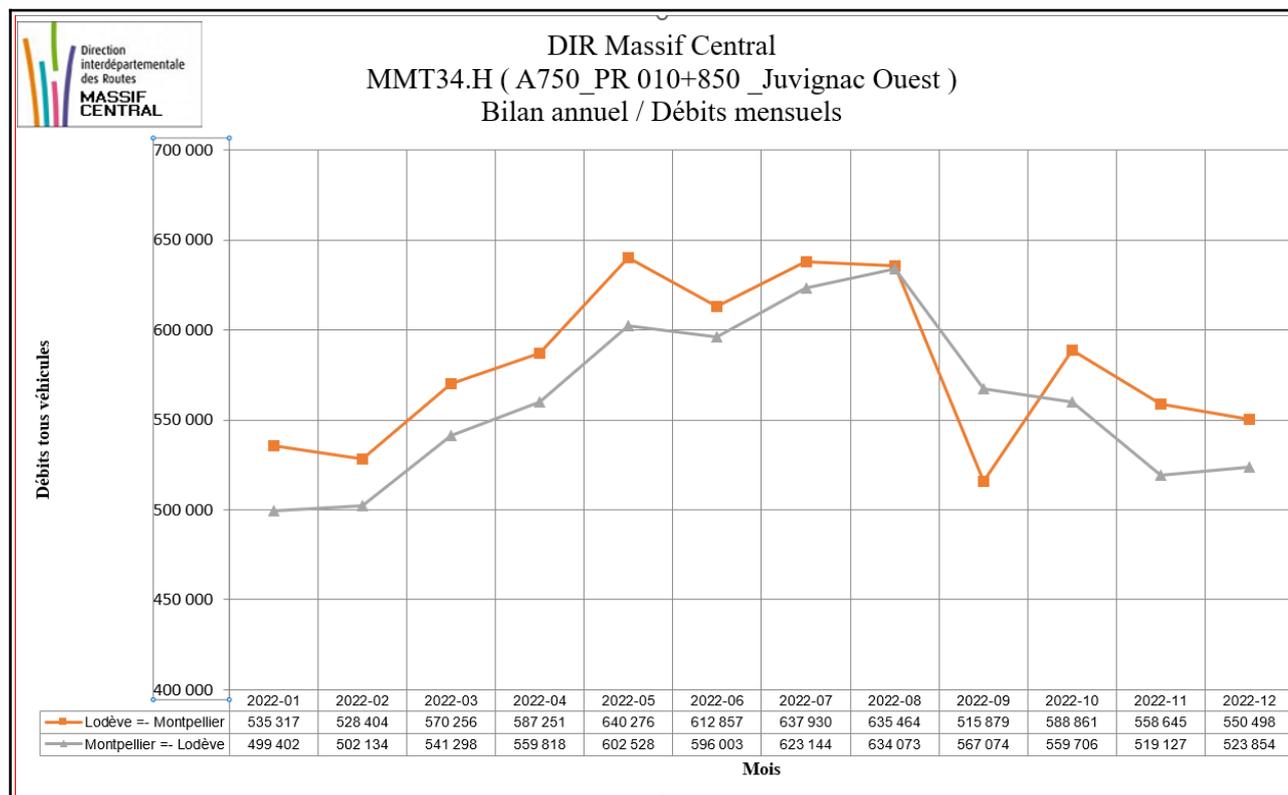
ANALYSE TRAFIC

CHOIX DE LA PÉRIODE

La date choisie pour ces travaux est la période des vacances scolaires de la Toussaint de l'académie de Montpellier, afin de limiter au maximum la gêne aux déplacements pendulaires domicile/travail des résidents de la métropole de Montpellier et des environs entre Clermont l'Herault/Gignac/Montpellier.

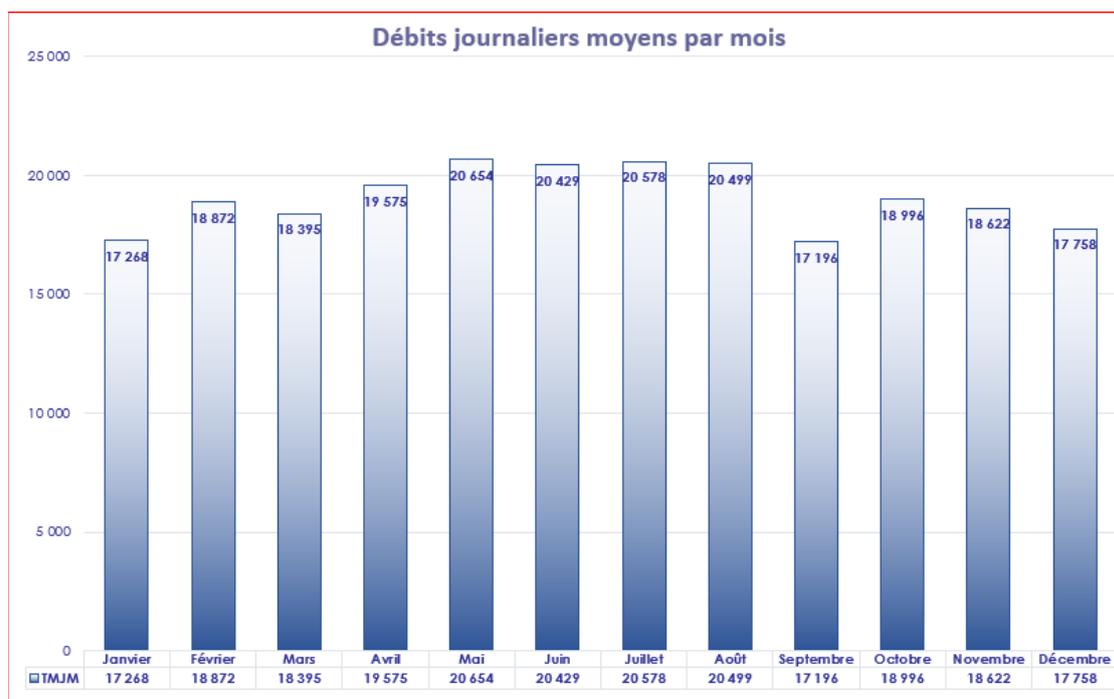
ANALYSE DE TRAFIC

L'analyse repose sur les données de trafic de l'année 2022. Le mois d'octobre est favorable car il présente des trafics modérés et des conditions climatiques clémentes.



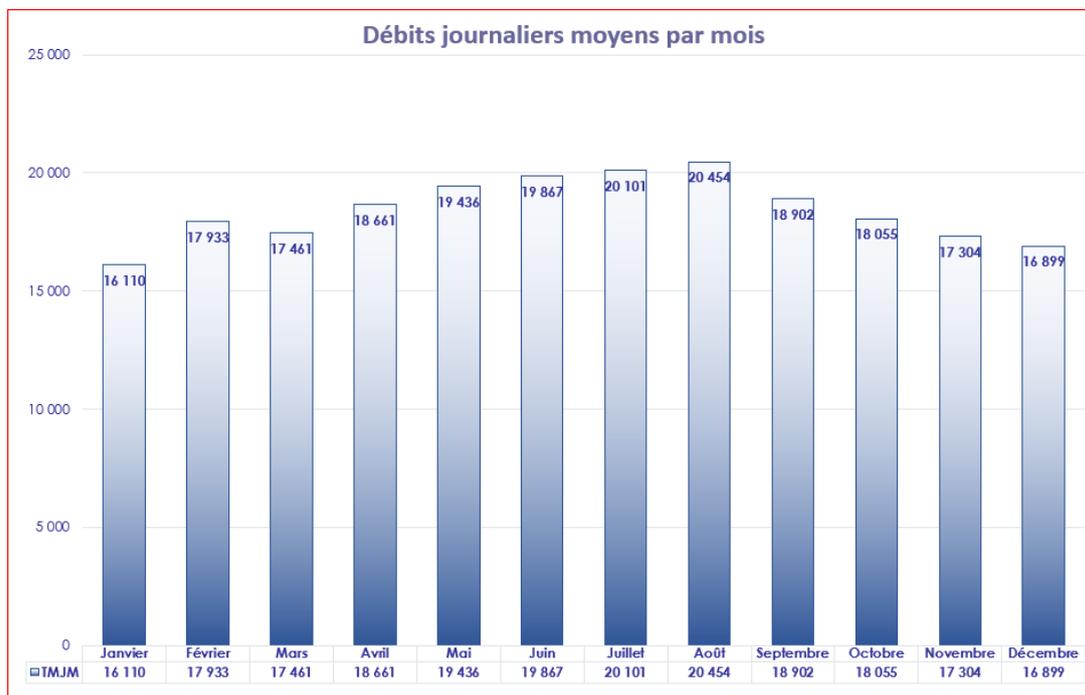
- **Dans le sens basculé Gignac → Montpellier :**

Les données de trafic disponibles sur l'axe A750/N109, au niveau de la zone de travaux impactée, sont issues des comptages de la station située au PR 10+850 Juvignac Ouest.



Le débit moyen du mois d'octobre est en dessous de la moyenne annuelle (19 073 véh/j)

- Dans le sens opposé Montpellier → Gignac :



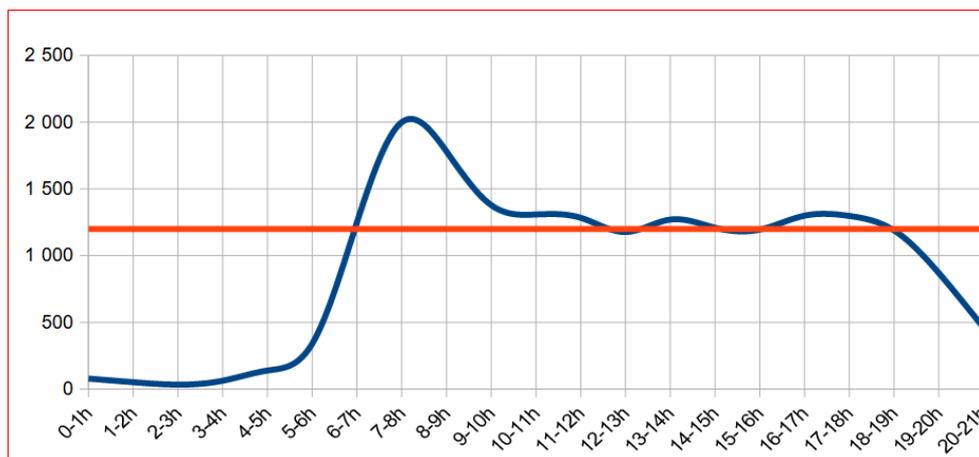
Le débit moyen du mois d'octobre est en dessous de la moyenne annuelle (18 433 véh/j).

- Analyse de capacité de la voie basculée :

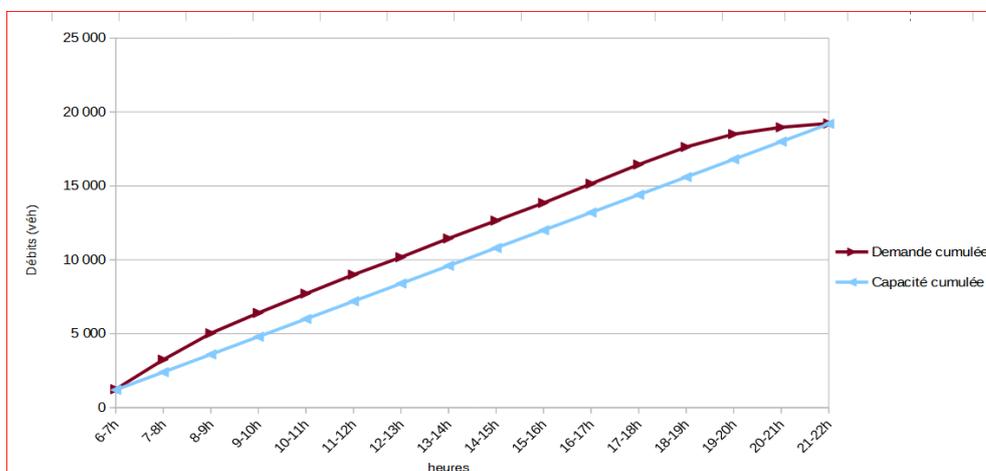
Station : DIR Massif Central
Voie : Du 23 octobre 2022 Au 29 octobre 2022

DEBITS HORAIRES MOYENS

	Jours ouvrés	Samedis et veilles de fête	Dimanches et fériés	Toutes catégories de jours
0-1h	88	168	202	116
1-2h	55	121	236	90
2-3h	50	90	100	63
3-4h	66	81	112	75
4-5h	151	114	78	135
5-6h	321	187	119	273
6-7h	1 218	310	219	945
7-8h	1 940	440	227	1 495
8-9h	1 718	733	361	1 383
9-10h	1 371	1 104	688	1 235
10-11h	1 255	1 226	810	1 187
11-12h	1 250	1 375	1 151	1 254
12-13h	1 139	1 475	1 082	1 179
13-14h	1 254	1 240	933	1 206
14-15h	1 269	1 452	1 166	1 281
15-16h	1 307	1 624	1 356	1 359
16-17h	1 402	1 490	1 550	1 436
17-18h	1 430	1 514	1 920	1 512
18-19h	1 353	1 479	1 937	1 455
19-20h	995	1 117	1 506	1 085
20-21h	559	643	859	614
21-22h	329	346	578	367
22-23h	249	297	340	269
23-24h	170	233	213	185
Total/jour	20 959	18 859	17 743	20 199



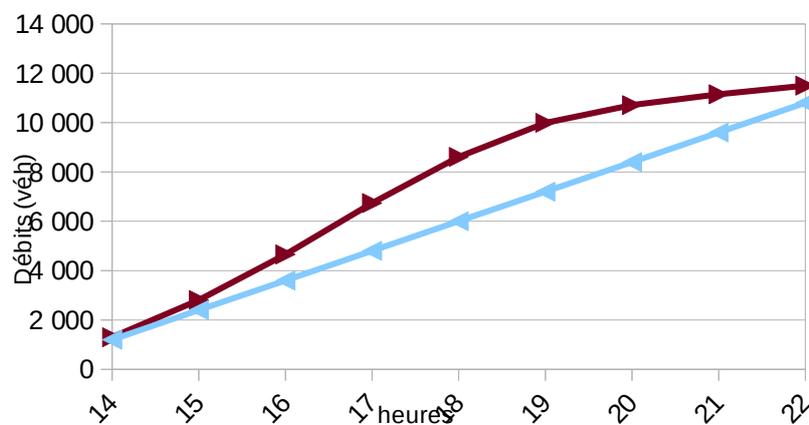
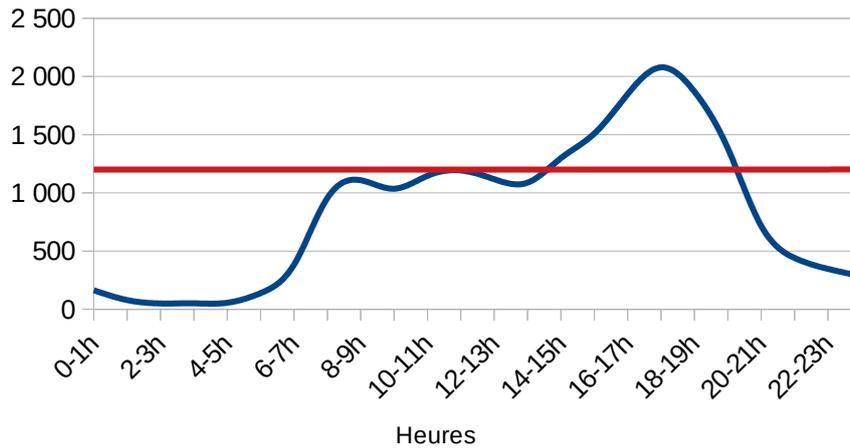
Dans le sens basculé Gignac → Montpellier : On est globalement toujours au-dessus de la capacité limite de 1 200 véh/j entre 7h et 19h. Des bouchons sont à prévoir sur l'ensemble des journées de chantier et pouvant se prolonger dans le début de soirée. La longueur maximale des bouchons attendus est de 7km.



- **Analyse de capacité de la voie opposée :**

Station : **DEBITS HORAIRES MOYENS**
 Voie : **DIR Massif Central**
 Du 23 octobre 2022 Au 29 octobre 2022

	Jours ouvrés	Samedis et veilles de fête	Dimanches et fériés	Toutes catégories de jours
0-1h	163	317	330	209
1-2h	79	202	214	116
2-3h	50	112	150	73
3-4h	51	92	81	61
4-5h	56	85	87	65
5-6h	139	167	96	137
6-7h	383	296	149	337
7-8h	956	583	309	810
8-9h	1 109	987	395	990
9-10h	1 036	1 409	652	1 035
10-11h	1 147	1 800	956	1 213
11-12h	1 193	1 695	1 189	1 264
12-13h	1 118	1 456	1 068	1 159
13-14h	1 088	1 201	901	1 077
14-15h	1 299	1 401	957	1 265
15-16h	1 510	1 316	1 097	1 423
16-17h	1 849	1 293	1 135	1 667
17-18h	2 079	1 314	1 162	1 839
18-19h	1 871	1 229	1 153	1 677
19-20h	1 389	1 267	882	1 295
20-21h	717	756	472	687
21-22h	441	435	371	430
22-23h	347	467	245	350
23-24h	285	406	160	285
Total/jour	20 349	20 286	14 211	19 464



Dans le sens opposé Montpellier → Gignac : On est également au-dessus de la capacité limite de 1 200 véh/j durant les après-midi. Des bouchons sont à prévoir à partir de 14h et pouvant se prolonger dans le début de soirée. La longueur maximale des bouchons attendus est de 10km entre 18 et 20h.

EXPLOITATION SOUS CHANTIER

PRÉSENTATION DU MODE D'EXPLOITATION RETENU SUR A750 ET N109

La neutralisation des voies de gauche dans les 2 sens de circulation dans les 2 sens et un basculement de la circulation seront nécessaires.

Les modes d'exploitation retenus pendant la durée du chantier sont les suivants :

- Neutralisation de la voie de gauche dans les 2 sens de circulation sens Millau → Montpellier du PR 13+200 au PR 11+300 et sens Montpellier → Millau du PR 6+600 et PR 11+600 (schéma F.215a du guide CEREMA - Signalisation temporaire - volume 2)

- Basculement de la circulation du sens Millau → Montpellier sur la voie de gauche du sens opposée des PR 11+300 au PR 8+230 (schéma F.221 du guide CEREMA - Signalisation temporaire - volume 2)
- Abaissement de la vitesse dans le sens Millau → Montpellier à 110km/h pour la réduction de voies à partir du PR 12+800, abaissement de la vitesse à 90km/h au PR 12+600, abaissement de la vitesse à 70km/h au PR 11+600, vitesse limitée à 50 km/h au droit du basculement à l'ITPC au PR 11+300 .
- Abaissement de la vitesse dans le sens Montpellier → Millau à 80 km/h dans la zone de basculement du PR 8 au PR 11+600.
- Limitation de la vitesse à 80 km/h dans la zone de basculement .
- Fermeture des bretelles 3 et 4 de l'échangeur n°7, c'est à dire Entrée et sortie du sens Millau → Montpellier à l'échangeur de Grabels – ST Georges d'Orques

DÉVIATIONS

- Fermeture de la bretelle d'entrée en direction de Montpellier, pour pallier cette fermeture la déviation consistera à prendre l'A750 en direction de Millau jusqu'à la sortie n°8 Montarnaud pour reprendre l'A750 en direction de Montpellier.
- Fermeture de la bretelle de sortie n°7 en direction Grabels – ST Georges d'Orques, la déviation consistera à emprunter la sortie n°6 en direction de Juvignac Fontcaude-Courpouiran pour reprendre la N109 en direction de Millau et retrouver la sortie Grabels – St Georges d'Orques.

ACCÈS ET INSTALLATION DE CHANTIER

- Durant toute la durée du chantier comprenant l'accès chantier se fera par l'accès de service sur la M5E5 dans la zone d'activités de Mijoulan à St Georges d'Orques.
- Les installations de chantier seront positionnées en amont du chantier soit sur A750 sens Millau → Montpellier au droit de l'échangeur n°7.

RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE

La signalisation de chantier sera mise en œuvre, surveillée et maintenue par **la DIR Massif Central – District Sud - CEI de Montarnaud.**

Elle sera posée conformément à la réglementation en vigueur et en référence au guide :

- « Signalisation temporaire – Routes à chaussées séparées – Manuel de chef de chantier – Volume 2 » du CEREMA, édition 2020,
- « Signalisation temporaire – Choix d'un mode d'exploitation – Manuel de chef de chantier – Volume 6 » du SETRA, édition 2002,

- « Signalisation temporaire – Éléments de méthode pour la pose et la dépose de la signalisation – Routes à chaussées séparées – Manuel de chef de chantier – Volume 7 » du SETRA, édition 2010,
- Instruction Ministérielle sur la Signalisation Routière, Livre 1, Huitième partie (édition du 31 juillet 2002) ;

ITINÉRAIRES DE DÉVIATIONS

Les déviations emprunteront l'autoroute A750 et la N109.

- Fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur n°7 en direction de Montpellier, La déviation consistera à prendre l'A750 en direction de Millau jusqu'à la sortie n°8 Montarnaud pour reprendre l'A750 en direction de Montpellier



- Fermeture de la bretelle de sortie de l'échangeur n°7 en direction de Grabels – St Georges d'Orques : La déviation consistera à emprunter la sortie n°6 en direction de Juvignac Fontcaude-Courpouran pour reprendre la N109 en direction de Millau et retrouver la sortie Grabels – St Georges d'Orques.



SÉCURITÉ AU DROIT DU CHANTIER

SYSTÈME D'ALERTE

- Consignes internes données aux personnels du chantier ;
- Le réseau d'appel d'urgence ;
- Réseau de télésurveillance du CIGT de Clermont l'Herault ;

MOYENS D'INTERVENTION

Le personnel du Centre d'Intervention de Montarnaud assurera les interventions sur accidents et pannes dans la zone de basculement.

MAINTENANCES ET PATROUILLES

Le personnel du Centre d'Intervention de Montarnaud assurera des passages dans la zone de chantier entre 6h et 7h30 et 16h et 17h30 dans le cadre de ses activités habituelles de patrouille. Une patrouille supplémentaire de sécurité aura lieu chaque soir de 22h à 23h pour vérifier le balisage et les dispositifs lumineux dans la zone de basculement.

RECOURS AUX FORCES DE L'ORDRE

Sans objet

CIRCULATION DES SECOURS

La zone de chantier n'est pas utilisable pour permettre d'emblée la circulation des services de secours. Le SDIS sera informé de ce chantier et des dispositions en lien avec le CIGT.

DÉGRADATIONS DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

En cas d'aléas météo, le chantier pourra être reporté.

CONTACT EN CAS D'URGENCE

Numéros de téléphone utiles	
N° de téléphone DIR MASSIF CENTRAL	
C.I.G.T. de Clermont l'Herault (24h/24)	04 99 91 50 00
Cadre d'astreinte de la DIRMC	Damien ARRIBAT 06 33 86 64 23
Cheffe du CEI de Montarnaud	Karine VALESCANT 06 60 79 56 12
Pose et maintenance des balisages (24h/24)	RDI Montarnaud 06 68 77 20 15

COMMUNICATION / INFORMATION / CONCERTATION

ACTIONS ENVISAGÉES AU TITRE DE LA COMMUNICATION

L'information destinée aux usagers sera diffusée :

- un communiqué de presse
- un mailing aux collectivités territoriales impactées directement et indirectement par ce chantier
- Grands panneaux d'information des travaux à venir

ACTIONS MENÉES AU TITRE DE L'INFORMATION

- à partir des panneaux à messages variables fixes et mobiles : un plan d'affichage sera proposé par le CIGT.
- les remorques PMV seront déployés dans le sens Montpellier Millau et dans le sens Millau → Montpellier au PR 13 à partir du 16 octobre et pendant la durée des travaux.
- Des panneaux d'informations seront positionnés dès le 9 octobre dans les bretelles de l'échangeur n°7 pour informer de leur fermeture.
- Un panneau d'informations sera positionné dans la bretelle d'entrée de l'échangeur n°8 Montarnaud en direction de Montpellier.